Description du document :

Ce document a pour but d'aider les utilisateurs à utiliser le service de Gestion de parc et de Gestion d'incident.

Historique des versions :

Version	Date	Rédacteur	Description
1.0	28/06/2017	Léo Arjona	Création du document

Sommaire

Description du document :	
Procédure d'accès au service :	
Changement du mot de passe	
Accès au service de Gestion de Parc	
Accès au service de Gestion d'incident	6
ANNEXE Liste des utilisateurs GLPI	10

Procédure d'accès au service :

À partir d'une machines connectée au réseau utilisateurs « LAN » de LISA, ouverture d'un navigateur WEB :



Les comptes GLPI sont créés et gérés par le service informatique de LISA et sont disponible dans l'annexe plus bas de ce document.



Selon le profil de compte, (Super-admin, post-only, normal) l'affichage des différents onglets peut différer.

Changement du mot de passe :

Le mot de passe du compte GLPI doit être changé par l'utilisateur, pour cela on se dirige vers la courroie ici :



On modifie les deux champs avec le nouveau mot de passe puis on clique sur « Sauvegarder »



Accès au service de Gestion de Parc:

Arriver sur le portail de GLPI, on accède à l'onglet « Parc » :



L'ordinateur est automatiquement crée par l'agent qui inventorise le poste où il est installé (voir documentation technique pour l'installation d'un agent Fusion sur un nouvel ordinateur).

Seuls les ordinateurs peuvent être crée facilement via l'agent Fusion, Il faut donc crée à la main les moniteurs ainsi que les imprimantes, les équipements actifs,...

Pour crée un moniteur ou autre élément, on clique le (+) :



On sélectionne un gabarit :



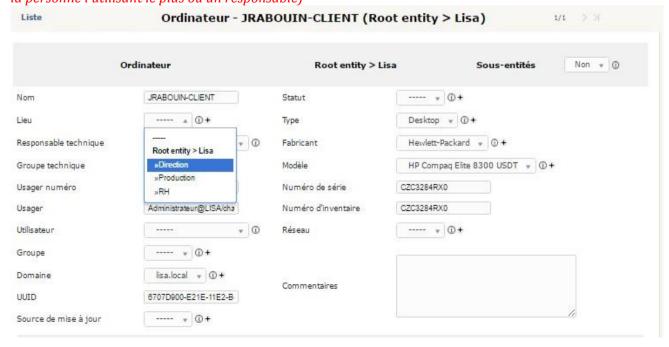
Puis on remplit au mieux toutes les informations :

Parc M Moniteur	Ioniteurs + Q	:8					
		Nouvel élément - Moniteur		Root entity > Lisa		Sous-entités Non 🔻 🛈	
	Nom*			Statut	+ 0	D+	
	Lieu	v 0+		Туре	*	D+	
	Responsable technique			Fabricant	v		
	Groupe technique			Modèle			
	Usager numéro			Numéro de série			
	Usager			Numéro d'inventaire*			
	Utilisateur	v	0	Type de gestion	Gestion uni	itaire 🔻	
	Groupe	_v ①+					
	Taille	•					
	Flags	Microphone Non + Enceintes N	Non ₩				
		Sub-D Non w BNC	Non ≠	Commentaires			
		DVI Non + Prvot N	Non ≠				//
		HDMI Non w DisplayPort N	Von Ψ				
			Ajouter	ı			

Si le parc informatique est « homogène » (par exemple qu'il y est souvent de nouveaux moniteurs de même référence), Il est possible de créer des « gabarits » afin d'accélérer la création de nouveaux élément dans GLPI. Merci de ne pas créer plus de 10 gabarits par catégorie. (Voir dans la documentation technique)

Pour **tous** les éléments, il faut tout de même indiquer par qui il est utilisé et où se situe-t-il dans l'entreprise.

Pour cela, on clique sur le nom de l'objet (ordinateur, moniteur,...) puis on sélectionne dans quel « **lieu** » et par quel « **utilisateur** » il est utilisé. (Dans le cas où plusieurs utilisateurs utilisent cet élément, il faut désigner la personne l'utilisant le plus ou un responsable)

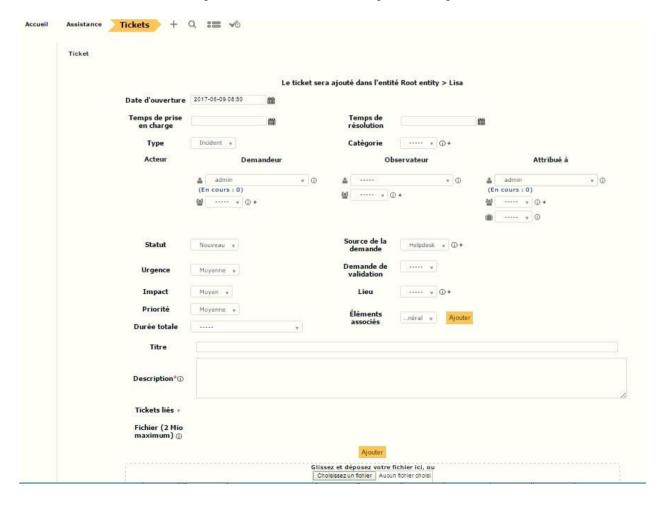


Accès au service de Gestion d'incident :

Arriver sur le portail de GLPI, on accède à l'onglet « Assistance » :



Pour la rédaction du ticket pour le service informatique, on clique sur « Créer un ticket ».



Pour remplir cette page correctement et d'aider au maximum le service informatique à qualifier rapidement le ticket, une aide a été rédigée et répertorie les champs en détail de la page de création de ticket :

Rouge : obligatoire. (*) Sur la page de création de ticket.

Bleu: conseillé.



→ Le type du ticket :



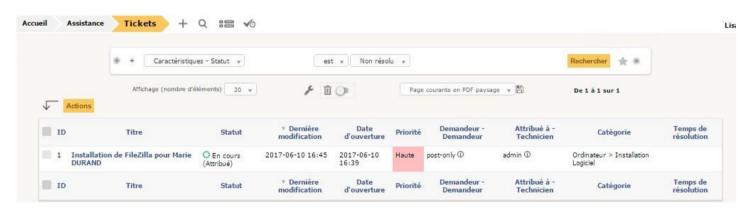
- → La catégorie du ticket :
- → Le demandeur de la demande ou de l'incident.
- → Des observateurs qui pourront observer l'avancer du ticket.
- → Mettre « --- » au champ « Attribué à » qui sera modifié par le service informatique par la suite.
- → Les champs « Urgence », « Impact », « Priorité » peuvent être modifiés mais selon une décision du service informatique peuvent être rectifiés.
- → Lieu, afin de contacter le service concerné en cas d'absence du demandeur.
- → Titre, très important pour le service informatique qui visualise directement le sujet du ticket.
- → Description, ici il faut décrire la demande ou l'incident ainsi que les essais déjà fait par l'utilisateur. (redémarrage de l'ordinateur, du matériel concerné,...)
- → Eléments associés, permet d'associer un ou plusieurs éléments (Ordinateurs, Imprimantes,...) au ticket (Exemple : Installation logiciel sur « tel » poste), puis on clique sur « Ajouter »
- → S'il le sujet du ticket traite d'un message d'erreur ou autres information important (procédure, photo,...), Il faut l'envoyer en pièce jointe avec le bouton : Choisissez un fichier Aucun fichier chois.

Et pour finir l'envoi du ticket, on clique sur « Ajouter » en fin de page.

Pour visualiser un ticket que l'utilisateur a créé ou que l'utilisateur est observateur du ticket, on se dirige sur la page d'accueil voir les tickets qui sont créé, observé ou à traiter par l'utilisateur connecté :



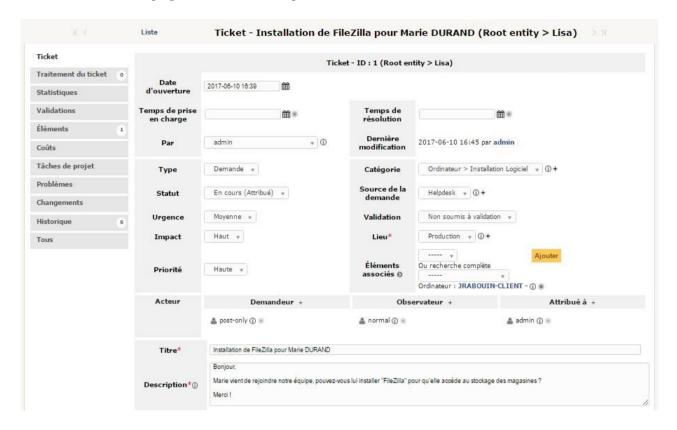
Ou pour plus de détail dans l'onglet « Assistance », puis on clique sur « Tickets » :



On peut aussi visualiser rapidement le contenu du champ « description » en **pointant** son curseur sur le titre du ticket :



Pour la visualisé la page du ticket on clique sur le titre :



Pour traiter le ticket, on clique sur « Traitement du ticket » :



Il est possible de créer différent étapes effectué au sujet du ticket par des suivis, taches ou en ajoutant un document.

L'ajout d'une solution à comme effet de clôturé le ticket, il est donc primordiale de résoudre/répondre à la demande du ticket avant d'ajouter une solution